



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AVEYRON
Immeuble Le Sériat – 10 rue Faubourg Lo Barry – Saint-Cyrice Etoile - 12000 RODEZ
Tél : 05 65 73 61 60 Courriel : cdg.aveyron@cdg-12.fr

ARRETE
PORTANT INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE
POUR L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAITRISE
PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE
ANNEE 2021

Le Président du Centre de Gestion de la F.P.T. de l'Aveyron,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 39,
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, et notamment l'article 30,
- Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux, et notamment ses articles 5 et 6,
- Vu le décret n°2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires,
- Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,
- Vu l'arrêté du 19 juillet 2021 pris par le Président du Centre de Gestion portant établissement des lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne à compter du 19 juillet 2021 ;
- Considérant que le collège des représentants des employeurs a été consulté le 21 septembre 2021 ;
- Considérant que 2 agents n'ont pas été nommés au titre de la liste d'aptitude avec effet au 1^{er} janvier 2019 et doivent être réinscrits à compter du 1^{er} octobre 2021 ;
- Considérant que 23 agents remplissent les conditions et peuvent être inscrits sur la liste d'aptitude dressée à compter du 30 septembre 2021,

ARRETE

Article 1^{er} : La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise établie par voie de promotion interne à compter du 30 septembre 2021 est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Tout agent inscrit sur liste d'aptitude et non nommé au terme d'un délai de 2 ans peut toutefois faire l'objet d'une réinscription sur cette liste à 2 reprises sous réserve de faire connaître, un mois avant le terme, son intention d'être maintenu sur ladite liste l'année suivante.

Article 3 : A compter du 30 septembre 2021 et pour une durée de 1 an (soit jusqu'au 29 septembre 2022), sont réinscrits sur liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise par voie de promotion interne :

- Monsieur Julien MASSOUBEYRE, Mairie de Rodelle, 3^{ème} année ;
- Monsieur Nicolas RAYSSAC, Mairie de Saint-Affrique, 3^{ème} année.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à M. le Préfet de l'Aveyron, et, pour publication, aux collectivités territoriales du département.

Fait à Rodez, le 28 septembre 2021

Le Président,



Maurice BARTHELEMY
Maurice BARTHELEMY

Le Président,

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Toulouse, 68 Rue Raymond-Combes - 31000 TOULOUSE Cedex 7, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.
L'autorité de la décision peut également être saisie d'un recours gracieux dans le même délai.

Reçu le 29/09/2021

LISTE D'APTITUDE dressée au titre de la promotion interne pour l'accès au cadre d'emplois des
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX
 A compter du 30 septembre 2021

NOM - PRENOM	COLLECTIVITE	DATE 1ERE INSCRIPTION
ALAUZET Solange	Mairie de Rodelle	30/09/2021
ASTIE David	Mairie Firmi	30/09/2021
AUSTRUY Michel*	Rodez Agglo	30/09/2021
BAPTISTE Philippe	Mairie d'Agén d'Aveyron	30/09/2021
BARRIAC William*	Mairie Sébazac Concoures	30/09/2021
BOUSQUET David	Com.com Pays de Salars	30/09/2021
BOYER Didier	Mairie Estaing	30/09/2021
CAMBON Pierre	Mairie Onet le Chateau	30/09/2021
CREYSSELS Philippe	Mairie St Léons	30/09/2021
DOUARCHE Martine	Mairie Sébazac Concoures	30/09/2021
GAYRAUD Alexis*	Com.com Monts Rance et Roumier	30/09/2021
GAYRAUD Nathalie	Mairie de Toulonjac	30/09/2021
GUIBERT Joelle	EPHAD La Résidence du Lac	30/09/2021
LAPEYRE Patrick	Com.com Plateau de Montabzens	30/09/2021
LAUDEBAT Christophe*	Decazeville Communauté	30/09/2021
LAURY Fabrice	CCAS Rodez	30/09/2021
MAMIER Gilles	Mairie de St Affrique	30/09/2021
PALIES Roselyne	Mairie de St Affrique	30/09/2021
RIVIERE Davy	Mairie Onet le Chateau	30/09/2021
RONDOT Eric*	Mairie de Baraqueville	30/09/2021
SARRET Claudine	Mairie Vaureilles	30/09/2021
SCUDIER Jérôme*	Mairie de Rodez	30/09/2021
TEULIER Benoit	Com.com Pays Segali	30/09/2021

*Lauréat de l'examen professionnel

Rodez, le 28 septembre 2021
 Le Président,

 MAURICE BARTHELEMY